

## Dossier n° 5

### Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

- Objectifs de savoirs :

- Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).
- Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale (**Chap.I**)
- Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.
- À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes (**TD).(Chap.II)**)
- Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.(**Chap.III**)

### **Chapitre I- Comment définir et mesurer la mobilité sociale ?**

#### **1/ Quelles sont les différentes formes de la mobilité ?**

Document 1: doc.1 p.230 Magnard => Q1) A partir du texte, définissez mobilité sociale, géographique, et professionnelle Q2) A quel type de mobilité correspondent les cas suivants: a) Emmanuel professeur dans un lycée de Sisteron a obtenu sa mutation dans un lycée d'Avignon b) Joël cadre bancaire est fils de deux parents ouvriers dans l'industrie automobile c) Olivier employé d'une agence de voyage est devenu garagiste

Document 2: d'après exercice 3 p.213 Hachette => Q3) Exercice: associez les exemples à une forme de mobilité intergénérationnelle = a) Un fils d'ouvrier de l'industrie automobile qui devient agent de nettoyage dans un lycée b) Une fille de secrétaire médicale qui devient ingénierie en énergie c) Un fils de coiffeur qui devient infirmier d) Une fille de médecin qui devient manutentionnaire dans un hypermarché e) Un fils d'agriculteur devient infirmier

#### **2/ Les intérêts des tables de mobilité sociale**

Document 3: Comprendre la mobilité sociale, www.observationsociete.fr, 21 août 2017 et Patrice Bonnewitz, Classes sociales et inégalités, Bréal, 2015. =>Q4) Quel est l'intérêt de la mesure de la mobilité sociale? Q5) Pourquoi la mobilité sociale des femmes est-elle le plus souvent mesurée par rapport à la position de leur père et non par rapport à celle de leur mère ? Q6) Quelle est l'information donnée par une table de destinée ? Q7) Quelle est l'information donnée par une table d'origine ou de recrutement ?

#### **3/ Les limites des tables de mobilité**

Document 4: D'après Cédric Lagrée et Anne Châteauneuf-Malclès, « La mobilité intergénérationnelle des actifs au début des années 2010 », SES-ENS, 24 novembre 2016. Q8) Relevez et expliquez les trois principales limites des tables de mobilité.

### **Chapitre II - Quelles sont les principales caractéristiques de la mobilité sociale contemporaine en France ?**

#### **1/La mobilité sociale des hommes est-elle identique à celle des femmes ?**

Document 5: Document 2 p.214 HATIER => Q1,Q2 p.214

**Document 6:** Dominique Merllié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale », in Les Mutations de la société française, La Découverte, coll. « Repères », 2019. => Q9) Expliquez la phrase soulignée.  
Q10) D'après l'auteur, quel est le second mécanisme qui a pu favoriser la mobilité ascendante des hommes ?

**Document 7:** Q11) Comparez la mobilité des femmes et des hommes par rapport à leur père en 2015  
Q12) Comment ont évolué les trajectoires ascendantes et descendantes des hommes et des femmes ?

## 2/ La mobilité observée (structurelle) est à distinguer de la fluidité sociale

**Document 8:** D'après Louis Chauvel, Anne Lambert, Dominique Merllié et Françoise Milewski, Les Mutations de la société française, coll. Repères, n° 489, 2019. => Q13) Distinguez mobilité structurelle et fluidité sociale Q14) Comment mesure-t-on ces deux phénomènes?

**Document 9:** d'après document 2 p.216 HATIER => Q15) Faites une phrase avec la valeur soulignée (8,5) Q16) D'après vos connaissances sur le cours ,de quels documents proviennent ces données ? Q17) En quoi ces données mettent en évidence l'existence d'une mobilité structurelle ?

**Document 10:** Exercice 4 p.217 HATIER => Q18) Faites une phrase avec les données entourées et celle en rouge.Q19) Montrez quelle est l'évolution de la fluidité sociale ? Q20) Une société plus mobile est-elle nécessairement plus fluide ?

## Chapitre III-Quels sont les principaux facteurs contribuant à expliquer la mobilité sociale ?

### 1/ L'évolution de la structure socioprofessionnelle

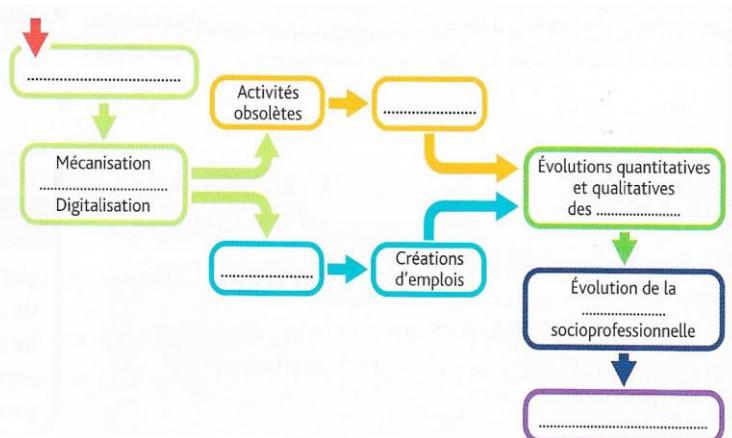
**Document 11:** Insee => Q21) Quelles sont les catégories dont la part a baissé depuis 1982 ? celles dont a part a augmenté ?

**Document 12:** Exercice p.218 Hatier =>

#### 3) EXERCICE

##### Caractériser l'impact du progrès technique sur la mobilité

- Complétez le schéma avec les expressions suivantes : structure ; destructions d'emplois ; progrès technique ; mobilité structurelle ; emplois ; robotisation ; nouveaux marchés (débouchés).



## 2/ La hausse des niveaux de formation

**Document 13:** doc.1 p.244 Magnard => Q22) Donnez la signification des données entourées (45,3 et 19,5). Q23) Montrez, en vous appuyant sur des données chiffrées, que l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle dépend du niveau de diplôme.

**Document 14:** document 3 (A) p.223 HATIER => Q24) Pourquoi peut-on affirmer que Les diplômes ont perdu de leur valeur depuis les années 80 ?

**Document 15:** Dominique Merllié, « La mobilité sociale », in Les Mutations de la société française, tome II, coll. Repères, Editions La Découverte, 2016 => Q25) Expliquez la phrase soulignée et illustrez-la à l'aide d'un exemple.

### **3/ Le rôle des ressources et configurations familiales**

**Document 16:** document 3 (B) p.221 HATIER =>Q26) Montrez que la configuration familiale peut avoir un impact sur la mobilité sociale

**Document 17 :** Q27) À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que les configurations familiales contribuent à expliquer la réussite scolaire source d'ascension sociale, ici, correspondant à une réussite paradoxale.

Annabelle a 5 ans et trois mois quand elle entre en grande section de maternelle et ses compétences scolaires sont de très bon niveau. Les parents d'Annabelle, Vanessa et Stéphane, séparés au moment de l'enquête, s'y étaient installés quand Annabelle avait environ 2 ans et demi. Vanessa a 35 ans. Elle est assistante sociale (...). Elle a toujours travaillé à temps plein, excepté durant l'année scolaire précédent l'enquête où elle était à 80%. Avant ses études d'assistante sociale (précédées de six mois de chômage), Vanessa a travaillé pendant deux ou trois ans dans le domaine du tourisme et de la communication, en enchaînant de petits contrats de chargée de mission en CDD. En effet, elle est initialement titulaire d'un DUT information et communication.

Au moment de l'enquête, Vanessa est séparée depuis environ six mois de Stéphane. Cette séparation s'accompagne d'une situation financière plutôt difficile pour Vanessa. Afin de ne « pas trop perturber ses filles en plus de la séparation », elle a souhaité rester dans le même appartement, mais le loyer- 900 euros, auxquels il faut ajouter 120 euros par mois de dépenses énergétiques- est maintenant trop élevé pour son seul salaire. Sa mère, à la retraite est venue vivre avec elle, afin de partager les tâches domestiques comme dans la garde de ses filles (...). Depuis la rentrée scolaire, Annabelle vit donc avec sa mère, sa petite soeur et sa grand-mère maternelle, Michèle. (...) La grand-mère maternelle d'Annabelle est titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, et a été professeure de français.

Stéphane a 40 ans. Il est titulaire d'un diplôme bac+3 de management hôtelier (...). Au moment de l'enquête, il loge chez des amis parisiens les Week-ends. Cette absence de logement fixe et son éloignement géographique rendent difficile l'accueil de ses filles. Depuis leur séparation, il voit peu ses filles et de manière irrégulière. La position sociale de Stéphane se caractérise par un plus gros volume de capital économique que celle de Vanessa, mais aussi par un moindre volume de capital culturel : Annabelle est donc issue d'une classe moyenne. Le père de Stéphane est polytechnicien. (...) La mère de Stéphane a fait des études supérieures. (...) Les grands-parents paternels sont quasiment absents.

(...) On peut dire qu'Annabelle a autour d'elle des ressources contrastées : du côté de la branche paternelle, un capital économique important et un capital culturel lui aussi important mais avec des difficultés de transmission ; du côté de la branche maternelle, un capital culturel assez fort.

Quand je demande à sa mère quels sont les jeux préférés d'Annabelle, Vanessa parle en premier lieu des jeux sur tablette tout en précisant immédiatement qu'elle et sa mère veillent aux contenus de ces jeux et téléchargent des « jeux éducatifs ». Elle cite en particulier des jeux en lien avec l'apprentissage de l'anglais qu'Annabelle vient de commencer à l'école, ou des jeux « de logique ». (...)

(...) Tout d'abord, l'usage de la télévision et de la tablette est limité. Il y a certes une grande télévision à écran plat dans le salon (...) mais Annabelle n'a pas sa propre tablette et joue avec celle de sa grand-mère qui essaie de la lui donner le moins possible, et quand elle le fait, de limiter la durée». Elle explique que ses filles ont le droit de regarder un peu la télévision le soir en rentrant de l'école, mais de manière limitée. (...) À côté de cette limitation quantitative, on note aussi une restriction au niveau du contenu. Vanessa dit « sélectionner » les dessins animés pour ses filles ou « orienter » leurs choix, lorsqu'elle les emmène - régulièrement- à la médiathèque (...) On peut noter une initiation précoce d'Annabelle aux

sorties culturelles. Depuis cet âge, Vanessa lui fait voir régulièrement de « *petits spectacles pour les enfants* » (théâtre, marionnette, magie) (...).

Les livres sont très présents dans l'environnement d'Annabelle. On peut noter tout d'abord la présence de deux bibliothèques- une dans le salon qui comporte beaucoup de livres type « encyclopédies » ou de voyages, des romans (...) et l'autre dans la chambre de sa mère- ainsi que d'un petit meuble dans la chambre d'Annabelle qui contient ses propres livres. Dans la maison de campagne de Michèle, où les petites filles séjournent régulièrement, il y a aussi « énormément » de livres qu'Annabelle « s'est appropriés ». (...) La transmission de la familiarité aux livres a donc manifestement déjà commencé à s'opérer dans le cas d'Annabelle.

Du point de vue du contenu des livres, on peut noter une certaine exigence de la part de Vanessa et de Michèle. Vanessa juge un bon livre pour enfants par la qualité de l'histoire et le « style littéraire ». Elle lit à sa fille de la littérature jeunesse plutôt classique, des contes (...).

## **SYNTHESE du Dossier n° 5**

Il y a évidemment plusieurs formes de mobilités dans nos sociétés et un individu est donc susceptible d'être mobile « socialement » de différentes manières. Ainsi, un individu qui change de résidence, éventuellement de pays, connaît une mobilité géographique. La mobilité professionnelle consiste, elle, à changer de profession, d'entreprise ou de niveau de qualification au cours d'une carrière. L'étude de ce type de mobilité, dite aussi intragénérationnelle, est possible grâce aux enquêtes formation et qualification professionnelle (FQP) conduites par l'INSEE. Ces enquêtes FQP renseignent également sur la profession et le diplôme des parents ainsi que sur la profession des grands-parents de l'enquêté. En conséquence, il est possible d'analyser une forme de mobilité intergénérationnelle à laquelle l'INSEE réserve le terme de mobilité sociale. Il s'agit alors de comparer la position sociale d'un individu avec celle de son ascendant (c'est-à-dire son origine sociale). En France, la position sociale d'un individu est appréhendée par sa catégorie socioprofessionnelle à partir de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) ou de celle des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) selon la date de l'enquête. Les études sur la mobilité sociale n'ont longtemps concerné que les hommes en raison de la faiblesse des taux d'activité féminins jusque dans les années 1960. La position sociale des femmes était alors appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle de leur conjoint et leur mobilité par rapport à celle de leur père. Le développement de l'activité féminine permet aujourd'hui d'évaluer la mobilité sociale féminine à partir de leur catégorie socioprofessionnelle propre. L'INSEE mesure alors la mobilité sociale des femmes selon deux approches complémentaires : soit en comparant leur catégorie socioprofessionnelle à celle de leur mère soit, pour les générations les plus anciennes, en la rapportant à celle de leur père. Par ailleurs, les enquêtes emploi, conduites également par l'INSEE, permettent aussi l'étude de la mobilité sociale puisqu'elles interrogent sur la profession du père de l'enquêté depuis 1982 et sur celle de la mère depuis 2003. Ces enquêtes permettent finalement de construire des « tables de mobilité » à partir desquelles sont développées les analyses de la mobilité sociale. Une table de mobilité est un tableau à double entrée qui croise la position sociale et l'origine sociale des individus le plus souvent des hommes, déjà assez âgés pour avoir une situation professionnelle stable. Elle permet de construire la table de destinée qui mesure, en pourcentages, la position des fils (ou filles) issus d'une catégorie donnée (que deviennent les fils ou filles ?), et la table de recrutement qui mesure, en pourcentages, l'origine des membres d'une catégorie donnée (à quelle catégorie appartenaient les pères ou

les mères ?). Néanmoins, les tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale présentent plusieurs limites. La difficulté, voire l'impossibilité, de hiérarchiser facilement certains groupes socioprofessionnels entre eux, ce qui est pourtant utile à une étude significative de la mobilité sociale. Les tables de mobilité utilisent le niveau le plus agrégé de la classification en PCS. Par exemple, les enfants d'artisans deviennent plus souvent ouvriers qualifiés qu'artisans et les enfants de commerçants, plus souvent cadres supérieurs ou professions intermédiaires que commerçants. Les tables détaillées de mobilité mettent aussi en évidence des déplacements significatifs internes aux groupes socioprofessionnels. Une table de mobilité conduit à considérer que les groupes socioprofessionnels sont comparables d'une génération à l'autre et que leurs positions relatives restent identiques ; or les métiers et professions évoluent fortement, de telle sorte que les conditions de vie, le prestige, le revenu qui y sont associés sont très différents entre descendants et ascendants. La mobilité sociale observée est, en France, plus forte que l'immobilité. Elle est plus souvent ascendante que descendante, mais le déclassement intergénérationnel a augmenté, surtout chez les jeunes actifs, sans se traduire pour autant par des chances d'ascension plus élevées pour les enfants de classes populaires. Une partie de la mobilité sociale observée est structurelle : elle est liée aux changements de structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celle des enfants. Par exemple, si le nombre de postes de cadres augmente fortement, ces emplois seront occupés non seulement par les enfants de cadres, mais aussi par ceux d'autres catégories. On a vu que la mobilité observée a augmenté de 1953 à 2015. Cela signifie-t-il que la fluidité sociale ait aussi augmenté et que l'inégalité des chances ait diminué ? La stabilisation de la mobilité totale ou sa faible progression, en dépit de la baisse de la mobilité structurelle, est due à la hausse de la fluidité sociale. De fait, entre 1977 et 2015, elle a progressé pour tous les groupes sociaux, pour les femmes comme pour les hommes. Cependant, l'amélioration a souvent eu lieu avant 1993 ce qui participe au freinage de la croissance de la mobilité totale ensuite. Remarquons que la hausse de la fluidité sociale débute dès 1953, ce qui en fait un facteur de la croissance de la mobilité totale dès cette date.

Les études de l'INSEE publiées en 2019 font aussi ressortir les informations suivantes : Les femmes sont beaucoup plus souvent en mobilité ascendante par rapport à leur mère en 2015 qu'en 1977. C'est vrai aussi par rapport à leur père mais dans une moindre mesure. La distribution générée des statuts socioprofessionnels fait qu'elles ont toujours plus de facilité à progresser socialement par rapport à leur mère que par rapport à leur père. Les hommes issus du haut de l'échelle sociale connaissent de plus en plus souvent de forts déclassements sociaux (fils de CPIS ou PI devenus des ouvriers ou des employés), mais ils restent moins fréquents que les déclassements plus faibles. Les flux de mobilité verticale se font plutôt entre des groupes proches, comme l'indiquent les tables de destinée.

Divers facteurs expliquent la mobilité sociale car ils influencent la mobilité structurelle et la fluidité sociale. La dynamique de la mobilité structurelle, présentée auparavant, résulte (aux différentiels près de flux migratoires et de fécondité entre les groupes) du changement dans la structure socioprofessionnelle entre les années 1950 et aujourd'hui. Nous sommes passés d'une société agricole à une société industrielle, puis à une société post-industrielle au tournant des années 1970. Le salariat, notamment les postes d'encadrement (CPIS ou PI) dans le tertiaire, s'est considérablement développé. Toutefois, la transformation de la structure des emplois des hommes est surtout opérée à la fin des Trente Glorieuses tandis qu'elle survient plus tardivement pour les femmes. D'ailleurs, la croissance annuelle moyenne des postes qualifiés a significativement diminué à partir des années 1980, au

moment même où entraient sur le marché du travail des personnes ayant connu une vague d'expansion de l'éducation secondaire et supérieure.

L'effet de l'évolution dans la distribution des emplois sur la mobilité sociale est identifié à *minima* par la mobilité structurelle. Elle facilite, sans être formellement une condition nécessaire, aussi l'amélioration de la fluidité sociale du fait de la hausse des niveaux de formation. Les familles ont perçu les opportunités de promotion sociale qui découlent de l'augmentation du nombre d'emplois qualifiés.

La hausse des niveaux de formation a été plus rapide que la progression des emplois qualifiés à partir de la fin des années 1970. Aussi, la valorisation des diplômes a diminué et on débouche sur une situation paradoxale où des générations (nées à partir de 1955) plus qualifiées que les précédentes connaissent une diminution du rapport ascendants/descendants, voire le déclassement. La démocratisation de l'accès au diplôme n'empêche pas le maintien d'inégalités que l'on peut associer aux différences de ressources et de configurations familiales. En effet, quelle que soit l'origine sociale, le rapport mobilité ascendante/déclassement est plus faible pour les personnes issues de familles nombreuses (au moins trois frères ou soeurs). Les auteurs discernent un effet taille de la fratrie sur la destinée sociale stable dans le temps.